

# NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin hiver 2017

MEILLEURS  
VOEUX  
2018

[www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

## Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

### CPAS - permanences

- Aide sociale générale	Mathilde Perat
- Revenu d'intégration sociale	lundi et mercredi
- Dossiers Jeunes	de 9h à 11h30.
- Candidats réfugiés politiques : démarches administratives, procédure d'asile	085/27.44.63
- Allocations de chauffage	

- Maintien à domicile	Christel Fouillien
- Repas à domicile	lundi et mercredi
- Dépannage	de 9h à 11h30.
- Gestion budgétaire	085/27.44.62
- Garanties locatives	
- Personne de contact SAJ	

- Allocation «personne handicapée»	Caroline Renwa
- Candidats réfugiés politiques : intendance au quotidien	mardi et jeudi
- Logement	de 9h à 11h30.
- Coordination sociale (article 27, Ateliers et sorties diverses)	085/27.44.64
- Participation culturelle et sportive	
- Insertion professionnelle	

- Allocations de chauffage état	Michèle Panier
- Énergie (tarif social, CLE, convention gaz-électricité)	lundi et mercredi
- Fonds des eaux	de 9 à 11h30
- Conseiller bien-être au travail	
- Gestion budgétaire	

#### Tige des Saules 22 - 4550 Nandrin

#### Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51

### Les échevins

**Michel LEMMENS** 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Expressions commune(s))

Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.

michel.lemmens@nandrin.be

**Daniel POLLAIN** 0473/71.39.56 - 085/51.17.67

(Expressions commune(s))

Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3<sup>ème</sup> âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.

daniel.pollain@nandrin.be

**Anne de POTTER** 04/371.27.82

(Expressions commune(s))

Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets transcommunaux, Jeunesse, Participation citoyenne.

anne.depotter@nandrin.be

**Charlotte TILMAN** 0479/23.79.84

(Expressions commune(s))

Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.

charlotte.tilman@nandrin.be

**Henri DEHARENG** 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Expressions commune(s))

Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.

henri.dehareng@nandrin.be

**Murielle BRANDT** 085/51.30.17

(Expressions commune(s))

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.

murielle.brandt@nandrin.be

### Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benôit RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Béatrice LECERF-ZUCCA 04/371.28.29 (Expressions commune(s))

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKA 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)



**L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.**

CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

**Services gratuits :**

rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30  
Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651 du lundi au mercredi de 9h à 15h

## Le Mot du Bourgmestre



Ce lundi 18 décembre 2017, le budget 2018 a été approuvé par le Conseil communal. Depuis près d'un quart de siècle, la commune de Nandrin tient la même ligne de conduite et de stabilité en présentant un budget à l'équilibre et dans les

délais prescrits. Le taux d'endettement est faible. Il n'y a pas de nouvelle taxe ni d'augmentation des taxes existantes. Le volume d'emploi du personnel communal est globalement maintenu et permet d'assurer la continuité des services offerts à la population.

Par ailleurs, il faut se rappeler qu'un cap essentiel dans l'objectif d'efficacité et de réduction des coûts de fonctionnement sera franchi vers la fin du printemps par le regroupement dans un nouveau bâtiment, Place Musin, des différents services de l'Administration communale, du CPAS mais aussi de bpost. Voilà un beau challenge que le personnel de ces institutions est prêt à relever.

Un autre défi à relever par les agents communaux est celui de l'hiver qui a déjà montré le bout de son nez en créant le chaos à Bruxelles et dans le nord du pays. Nos services sont fin prêts pour affronter la neige et, comme chaque année, vous trouverez, en pages centrales, le plan de déneigement de l'entité. Toutefois, pensez que vous êtes votre première équipe d'intervention. En cas de conditions hivernales (neige, verglas, etc.), la prudence recommande d'avoir un véhicule correctement équipé et complètement dégivré avant de prendre la route.

Enfin, je me dois un rappel de circonstance aux amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifices. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques mais aussi se protéger les yeux.

Je vous souhaite à toutes et tous une « Bonne Année 2018 ».

Michel Lemmens,  
Votre Bourgmestre

## FERMETURE des permanences du service population des jeudis 28 décembre et 4 janvier de 18h00 à 19h30

### Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1<sup>er</sup> samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

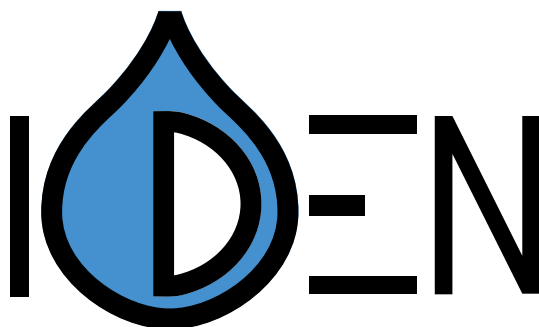
### Fermetures

Lundi	25 décembre 2017
Mardi	26 décembre 2017
Lundi	1 janvier 2018
Lundi	2 avril 2018
Mardi	1 mai 2018
Jeudi	10 mai 2018
Vendredi	11 mai 2018
Lundi	21 mai 2018

## Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Focus : L'IDEN, Intercommunale de Distribution d'Eau de Nandrin	4 & 5
Administration : Les brèves du conseil et le nouveau pôle administratif de Nandrin	6 & 7
Administration : Mon dossier, redevance TV	8
Mobi'Tic, Nnadrin met le cap sur votre bien-être, les noces, conférence santé pour tous, petit déjeuner santé	9 à 11
Mobilité	13 à 15
Sports et loisirs.	16 & 19
Environnement	20
Accueil extra scolaire, écoles	21 à 25
Agenda	26
État-civil	27
Grand nettoyage de printemps	28

## L'IDEN et notre eau du robinet



La distribution de l'eau sur la commune de Nandrin est assurée par notre petite intercommunale de distribution d'eau qui est un outil au service du citoyen et qui fait partie à part entière du patrimoine de notre commune mais également des communes de Tinlot et de Modave tel que représenté sur la carte ci-dessous.

L'IDEN produit et distribue de l'eau potable dans les villages suivants :

- Nandrin (Fraigneux, Nandrin, Saint-Séverin, Villers-le-Temple, Yernée)
- Tinlot (Abée, Fraiture, Scry)
- Modave (Outrelouxhe)



Constituée le 29 août 1947 l'Iden a donc eu 70 ans cette année

Cette petite intercommunale présente une structure très simple et proche du citoyen dont voici la composition :

### Organe de gestion : Le conseil d'administration

La s.c. I.D.E.N. est dirigée par un conseil d'administration et gérée quotidiennement par un personnel fontainier et administratif.

Le Conseil d'administration se réunit de manière ordinaire, sept à huit fois par an. Il se compose de 9 membres qui sont des élus locaux habitants dans nos villages et conscients de nos réalités : un président, deux vice-présidents et six administrateurs. Ces membres ont été élus lors des dernières élections

communales et ensuite désignés par les collèges communaux des trois communes associées suivant leur prorata de parts.

La gestion du conseil d'administration est contrôlée et validée par l'Assemblée générale qui comprend 15 délégués (5 par commune associée) qui siègent à titre gratuit. L'Assemblée générale se réunit de manière ordinaire deux fois par an, en mai/juin et en novembre/décembre et est assistée du collège des contrôleurs aux comptes (réviseur) et bien entendu de la direction assistée du service comptable.

Le comité de rémunération se réunit selon les nécessités 1 ou 2 fois par année.

### Le personnel

Le personnel de l'I.D.E.N. se compose de quatre fontainiers qui effectuent par tous les temps et dans des conditions souvent difficiles des tâches variées telles que les raccordements des nouvelles habitations, l'entretien et le remplacement des raccordements particuliers, la maintenance des installations de production et de distribution, le relevé annuel des compteurs, la pose et le remplacement de conduites d'eau, la surveillance et entretien du réseau de distribution, etc.

Le personnel administratif est composé d'une comptable, d'un agent technique en chef et d'un directeur qui gèrent ensembles tous les autres aspects nécessaires au bon fonctionnement du service au citoyen.

### Productions et infrastructures

L'activité de l'I.D.E.N. est double, elle assure la production et la distribution d'eau conformément aux normes belge et européenne de potabilité et donc de consommation.

Pour ce faire, elle a développé un patrimoine technique comprenant un total de huit ouvrages d'art rénovés ou récents entièrement télégérés, sans compter l'infrastructure de bureaux.

Ceux-ci se composent en première ligne de trois captages dont les eaux sont acheminées vers le château d'eau de Scry (construit en 1950) d'où l'eau est distribuée de façon gravitaire (sans pompe) vers les abonnés situés jusqu'à plus de 7km, ou alors, vers des réservoirs au niveau du sol à partir desquels l'eau est distribuée via des pompes (surpresseur).



Ces captages sont les suivants : la Source de Marnave à Villers-le-Temple qui fournit près de 80% de l'eau de l'IDEN et les puits de l'Armoulin et de Fraiture qui fournissent le restant de la production et assurent une réserve stratégique d'eau qui a permis de pallier cette année au risque de pénurie.

Sur son trajet vers le robinet des abonnés, cette eau peut être amenée à transiter dans des réservoirs tampons à partir desquels elle est relancée via des pompes pour alimenter les abonnés situés plus loin du château d'eau.



Ici le réservoir/surpresseur de la Croix-Claire construit en 1994

### Distribution

L'IDEN assure une distribution moyenne annuelle de près de 300.000 m<sup>3</sup> d'eau à l'ensemble de la population desservie, et ce 24 heures sur 24, via un réseau de canalisations principales de près de 150 km sur lequel sont branchés plus de 3.200 raccordements particuliers.

Ce réseau de distribution situé à 1 mètre de profondeur en moyenne fait l'objet de différents travaux allant de l'extension pour de nouveaux lotissements en passant par des réparations de fuites, le remplacement d'anciennes conduites principales, etc. Tous ces travaux peuvent amener nos équipes à effectuer des coupures sur certains tronçons, et dans ce cas nous essayons autant que possible de prévenir nos abonnés concernés par l'envoi d'un avis postal.

Le réseau dimensionné pour garantir la potabilité de l'eau distribuée peut également être utilisé, dans les limites de ce dimensionnement, par les services de lutte contre les incendies.

En effet, de nombreux hydrants sont installés pour permettre en premier lieu d'effectuer des purges de réseau et peuvent être utilisés comme moyen supplémentaire par les pompiers pour approvisionner leurs citernes en eau ou encore alimenter directement leurs lances d'incendie. Pour la sécurité de tous, ces bouches enterrées et placées sous une taque repérée par un poteau de signalisation et les bornes rouges doivent rester visibles et accessibles. Celles-ci ne peuvent bien entendu être utilisées que par les agents de l'IDEN pour les opérations d'entretien du réseau, les pompiers et quelques rares personnes expressément autorisées par nos services.

### L'eau

L'eau distribuée par l'IDEN provient des nappes phréatiques du sous-sol condruzien constitué principalement de couches rocheuses calcaire mais également de grès et de schistes. D'une part, elle est pompée à grande profondeur (80 m pour le puits de Fraiture, 100 m pour le puits de «l'Armoulin») et d'autre part, une source émerge des profondeurs du sous-sol condruzien au lieu-dit «Marnave».

Grâce à la profondeur des nappes phréatiques qui alimentent nos différents captages, une excellente filtration naturelle ainsi qu'une grande stabilité de la qualité de l'eau distribuée par l'IDEN est assurée.



A ce jour, l'ensemble des zones de prévention de nos captages ont été arrêtées et sont en finalisation de publication au Moniteur.

### IDEN PCDN

**Beau projet, intéressante collaboration entre l'Iden et le PCDN de Nandrin.**

Améliorer le maillage et la richesse écologiques sur le site du captage de Marnave et dans sa zone de protection, telle est la volonté de l'Iden. Pour mettre en œuvre ce projet une collaboration s'est installée entre l'Iden et le Plan Communal de Développement de la Nature. Différents partenaires, dont le Département Nature et Forêt (SPW), l'asbl Natagora, et de nombreux membres bénévoles se sont retrouvés pour faire une visite du site et réfléchir aux interventions qu'il serait utile de faire pour répondre aux objectifs de l'Iden.

C'est ainsi que le projet prévoit notamment

- l'élimination des épicéas occupant le coteau et la plantation d'une haie composée d'essences régionales et mellifères,
- la restauration du vieux verger par la plantation d'anciennes variétés de fruitiers de chez nous,
- la mise en valeur d'un mur en pierre sèche, aujourd'hui dissimulé et tombé dans l'oubli,
- le placement futur de ruches, bien à l'abri du danger des pesticides, puisque situées dans la zone de protection du captage.

En plus d'être la zone de prévention du captage de Marnave, le site deviendra une belle et excellente zone refuge, accueillante pour la biodiversité.

Bravo et merci à l'Iden et aux membres du PCDN pour ce beau projet.

**Vous retrouverez tous ces renseignements sur le site internet de l'IDEN [www.iden-eau.be](http://www.iden-eau.be) ainsi que de nombreuses autres informations.**

## Les brèves du conseil communal

### 25 septembre 2017

Le conseil communal a approuvé le budget de l'exercice 2018 des fabriques d'église de Nandrin, de Saint-Séverin et de Villers-Le-Temple.

Le conseil communal a voté la modification budgétaire numéro 2 de l'exercice 2017 qui a été approuvée comme suit par la tutelle régionale le 26 octobre 2017 :

Exercice 2017	Service ordinaire
Recettes exercice propre	6.805.118,03€
Dépenses exercice propre	6.629.813,67€
Boni exercice propre	+175.304,36€
Recettes exercices antérieurs	1.022.136,04€
Recettes globales	8.701.162,20€
Dépenses globales	8.695.595,53€
Boni global	+5.566,67€
Investissements	2.569.230,04€
Fonds de réserves	436.461,36€

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de l'entretien des voiries communales. Le montant des travaux est estimé à 338.917,61€ TVAC. Le projet est subventionné à concurrence de 177.931,75€ par la Wallonie dans le cadre du plan d'investissement communal 2017-2018. Les travaux sont prévus au printemps prochain et destinés à maintenir en bon état les rues ou portions de rues suivantes : du Fond d'Oxhe, de la Halète, Thiers des bacs, du Fond des Bacs, de la Ferme de l'Abbaye et de Neufmoulin (objectif 2.1.2 du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché d'aménagement des abords d'un hall relais agricole au Tige des Saules à Fraineux. Ce marché est subventionné par la Province de Liège et a été attribué par le collège communal du 26 octobre 2017 pour un montant de 77.749,54 € TVAC (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat du Condroz.



Son objectif principal est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 40% d'ici à 2030 grâce à une meilleure efficacité énergétique et à une plus grande utilisation de sources d'énergie renouvelables (actions 1.1.3.1. et 7.1.1.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a décidé la participation de la commune à la vente de bois groupée organisée à Ougrée par le SPW Département de la Nature et des Forêts. La vente a eu lieu le 2 octobre 2017 et a rapporté la somme de 2.100€.

Le conseil communal a donné son accord sur l'organisation, jusqu'à la fin de l'année civile en cours, d'un pro-



jet pilote de distribution de repas chauds, à destination des enfants de l'école communale de Villers-Le-Temple, dans le cadre d'une collaboration avec l'A.S.B.L. «Devenir : centre d'insertion socio-professionnelle».

### 23 octobre 2017

Le Conseil communal a fixé l'organisation des écoles de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin jusqu'au 30 juin 2018 et décidé de prendre financièrement en charge les 39 périodes nécessaires aux dédoublements partiels de plusieurs classes.

Le conseil communal a approuvé le projet d'établissement de l'école communale établi à partir de l'année scolaire 2017/2018 et pour les années scolaires 2018/2019 et 2019/2020.

Le conseil communal a approuvé la modification du programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016 prévoyant la création, rue de la Gendarmerie, 8, par l'opérateur « Meuse-Condroz-Logement », de 7 logements publics (2 neufs et 5 par rénovation) au lieu des 10 initialement prévus.

Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2018 qui a été approuvé comme suit par la tutelle régionale le 23 novembre 2017.

Taxe forfaitaire (montants inchangés par rapport à 2017) :

isolé : 71€

ménage constitué de 2 personnes : 112€

ménage constitué de 3 personnes et plus : 148€

second résident : 71€

Taxe proportionnelle (montants inchangés par rapport à 2017) :

0,72€ / levée de conteneur au-delà de la 30ème ;

0,30 €/ kg pour les déchets ménagers résiduels et les déchets ménagers assimilés ;

0,10 €/ kg pour les déchets organiques.

Règlement complet disponible sur le site [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

Le conseil communal a approuvé le taux de couverture du coût-vérité de la gestion des déchets ménagers pour le budget 2018 :

Somme des recettes prévisionnelles	330.427,00
Somme des dépenses prévisionnelles	322.575,14
Taux de couverture du coût-vérité (celui-ci doit obligatoirement se situer entre 95% et 110%)	<b>102%</b>

### 27 novembre 2017

Le conseil communal a décidé du montant de la dotation à affecter à la Zone de Police du Condroz pour l'exercice 2018 : 359.201,38 EUR soit 61,62€ par habitant.

Le conseil communal a décidé du montant de la dotation (ordinaire et extraordinaire) à affecter à la zone de secours HEMECO pour l'exercice 2018 : 301.175,51EUR soit 51,67€ par habitant.

Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de fourniture et pose d'un module préfabriqué à destination de l'école communale de Villers-Le-Temple. Ce module sera utilisé comme local de remplacement à destination de l'école communale et du service de l'accueil temps libre durant les travaux d'aménagement de la nouvelle maison du village (action 7.1.1.2. du P.S.T.).

## Nouveau pôle administratif de Nandrin : Les nouvelles du chantier

Chaque mardi matin, un comité de suivi se réunit sur le chantier de la nouvelle administration. Architecte, services internes, échevins et entrepreneurs s'assurent du bon déroulement des opérations et de la validité des consignes. Ces réunions sont également l'occasion de régler certains détails laissés en suspens ou de trouver ensemble les meilleures solutions quant à l'aménagement technique des locaux...



Un parking complémentaire d'une vingtaine de places est disponible au Service Travaux, rue Thier des Raves, à côté de la pharmacie.

Les «techniques spéciales» concernant la domotique, les télécommunications et l'informatique comportent une multitude de détails qui peuvent garantir ou non la réussite complète du projet. Par exemple :

- la disposition de certaines connectiques dans la salle du conseil ou du collège pour le branchement du matériel de diffusion multimédia;
- le placement d'antenne WIFI dans les plafonds pour préparer Nandrin à un avenir SMART City;
- la pose de fibre optique pour le transport des informations;
- la gestion des accès pour garantir la confidentialité des données;
- ...

En ce qui concerne les techniques dites traditionnelles, les postes suivants sont achevés ou en voie d'achèvement :



- plafonnage;
- châssis;
- isolation;
- parement en pierre;
- chapes
- ...

Concernant les aménagements, deux marchés sont attribués cette fin d'année. L'un concerne la création et le placement d'une enseigne «Commune & CPAS de Nandrin» réalisée en lettres reliefs et équipées d'un éclairage LED commandé par timer.



Le second marché concerne l'équipement des nouveaux locaux d'archivage. En vue de se mettre en conformité avec les législations relatives aux archives, l'administration équipe certains locaux en mobilier spécifique fixe et mobile. Les locaux sécurisés répondront aux prescrits techniques et contiendront 217 mètres linéaires de rayonnages.



**Mon DOSSIER est l'application en ligne du Service Public Fédéral Intérieur qui permet au citoyen de consulter son dossier personnel au Registre national et de télécharger en outre les certificats qui s'y rapportent. L'application a été complètement RELOOKÉE et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées.**

La production de certificats électroniques au moyen de Mon DOSSIER représente une véritable simplification administrative, tant pour les communes que pour les citoyens et offre de nombreux avantages :

**Plus facile :** le citoyen ne doit plus se déplacer jusqu'à l'administration communale.

**Plus rapide :** le citoyen dispose immédiatement du certificat. Il n'est plus tributaire des heures d'ouverture de son administration communale mais peut demander les certificats, depuis chez lui, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

**Moins cher :** l'application Mon DOSSIER et ses certificats sont gratuits.

**Plus sécurisé :** Mon DOSSIER délivre des certificats électroniques dont la signature peut être contrôlée de manière électronique.

**Protection de l'environnement :** l'utilisation de certificats électroniques réduit la consommation de papier. La diminution du nombre de déplacements à l'administration communale est synonyme d'une réduction de la pollution.

La communication des données de contact s'inscrit dans la démarche de simplification administrative. Les autorités publiques ayant accès à ces données pourront ainsi communiquer de manière plus rapide et plus efficace avec le citoyen.

**Valeur juridique :** Les certificats électroniques obtenus via Mon DOSSIER disposent du cachet électronique du Registre national et ont par conséquent la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune.

Les instances exigeant ces certificats ne doivent donc pas les refuser ; elles sont d'ailleurs sensibilisées sur ce point.

Nous recommandons même fortement d'utiliser la version électronique car elle permet de vérifier l'authenticité du certificat.

## Connection à Mon DOSSIER

L'accès à Mon DOSSIER requiert la carte d'identité électronique (eID) et un lecteur de carte. Ce dernier doit être installé avec le logiciel approprié : <https://eid.belgium.be/fr>

Une fois le lecteur de carte correctement installé, vous pouvez accéder à Mon DOSSIER au moyen de votre eID sur le site <https://mondossier.rn.fgov.be/>.

Afin de vérifier votre identité, votre code PIN vous sera demandé avant de pouvoir accéder à vos données personnelles.

## Redevance TV

À partir de janvier 2018, il n'y aura plus d'établissement de la Taxe Radio TV Redevance en Wallonie pour toutes les périodes imposables qui prennent cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et suivantes. Pour les périodes antérieures à 2018, la perception de cette taxe est maintenue. **Il est donc tout à fait normal que des ménages wallons reçoivent encore des invitations à payer. S'ils s'acquittent de cette taxe tout de suite, c'est la dernière fois qu'ils la payeront.**



### Il y a 3 périodes imposables pour la redevance télévision :

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour les chambres d'hôte, gîtes et logement similaires ;

du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars pour les redevables dont le nom de famille commence par la lettre de A à J ;

du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre pour les redevables dont le nom

de famille commence par la lettre de K à Z. Il est donc tout à fait normal que des ménages wallons reçoivent encore des invitations à payer pour la période d'un an allant du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018.





## Mobi'TIC 2018

### Modules d'initiation relatifs aux nouvelles technologies accessibles aux seniors actifs

**Vous faites partie des nombreux seniors désireux de s'initier à l'utilisation d'internet et des nouvelles technologies ? Inscrivez-vous aux modules d'initiation qui se dérouleront à Nandrin :**

15/05/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Découvrir le monde du matériel numérique Utiliser une tablette numérique sous android
05/06/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Utiliser une tablette numérique sous IPAD Consulter et partager des vidéos du monde entier
11/09/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Utilisation d'un smartphone Apprivoiser Facebook
02/10/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Installer et utiliser un lecteur de carte d'identité électronique (e-ID) Acheter et vendre en ligne
20/11/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Gérer un agenda et planifier des rendez-vous Utiliser le « Cloud » pour stocker et partager des documents
04/12/2018	9.30h à 12h 13h à 15.30h	Acheter et vendre en ligne Apprendre les langues en ligne

Lieu : Cafeteria de l'Espace des Templiers, rue Joseph Pierco à Villers-le-Temple

**Inscriptions obligatoires - Informations complémentaires :**  
**Nadine PONCELET - 085/51.94.95 - administration@nandrin.be**  
**Organisation par le CCCAînés de NANDRIN**



## NANDRIN met le cap sur votre bien-être !

**Grâce au projet « TipTop » de la Province de Liège, votre Commune, votre CPAS et le PCS du Condroz vous invitent à prendre soin de Vous et de votre santé.**

### À vos agendas !

- Samedi 3 février à 9h  
Petit déjeuner santé et gym traditionnelle chinoise  
Lieu : Espace des Templiers, rue Joseph Pierco 4, à Nandrin  
Infos et réservations  
Inès Mooren (PCS)  
0474/77 46 42

- Samedi 10 mars 2018 de 9h à 17h  
Journée intergénérationnelle : venez profiter en famille, entre amis, entre voisins... d'une foule d'activités gratuites.

Lieu : Espace des Templiers, rue Joseph Pierco 4, à Nandrin

**Entrée gratuite**

- Prenez 1 heure rien que pour vous ! Le car « TipTop » sera présent dans votre commune de 10h à 19h :  
- Mercredi 21 mars : Nandrin - place Ovide Musin  
- Jeudi 22 mars : Villers-le-Temple - place Baudouin 1er  
- Lundi 26 mars : Nandrin - place Ovide Musin

### Vous y bénéficierez gratuitement :

- d'un entretien individuel et personnalisé sur le thème qui vous intéresse (santé mentale positive, activité physique, alimentation ou tabac)
- d'une évaluation de votre bien-être et/ou de votre risque cardiovasculaire

### Infos et réservations

Service I Prom'S  
04/237 94 84 - iproms@provincedeliege.be - www.provincedeliege.be

## Noces d'or Quinet-Corvilain

Monsieur Paul Quinet est né le 30 décembre 1940 à Chênée. Madame Ghislaine Corvilain est née le 28 juin 1942 à Uccle.

Leur rencontre eut lieu en 1960, lors d'un réveillon de nouvel-an à Marcourt, un petit village situé près de La Roche-en-Ardenne où monsieur habitait.

Ils se marièrent le 26 août 1967. De cette union na-

quirent 2 enfants : Raphaël né en 1970 suivi de Marie-Eve une année plus tard.

D'abord installés à Liège où ils exerçaient leurs professions respectives : madame comme expert-comptable indépendante et monsieur comme enseignant aux Instituts Saint-Luc, ils décidèrent de faire construire leur maison à Nandrin, rue des Martyrs, où ils habitent depuis 1978.

Depuis bientôt 15 ans, Monsieur Quinet et Madame Corvilain ont pris leur retraite et mènent

une vie très active, partagée entre vie familiale et associative, ainsi que le jardinage.

Ils sont également les heureux grands-parents de Pauline (20 ans), Romain (18 ans), Damien (16 ans), Catherine (13 ans) et de Sophie (11 ans).

Samedi 2 septembre 2017, c'est entourés de leur famille et amis que nous avons eu l'honneur et le plaisir de les célébrer pour leurs 50 ans de mariage.



## Noces d'or Renwa-Degée

Nés tous deux à Huy en 1946, Christian Renwa et Ginette Degée étaient voisins... Puis se rapprochèrent à l'âge de 15 ans pour se marier à 21 ans, le 18 novembre 1967. Ils furent les heureux parents d'Olivier l'année suivante.

En 1976, ils construisent leur maison à Fraineux.

Monsieur a fait toute sa carrière professionnelle à la Région Wallonne, plus précisément à la Petite Propriété Terrienne.

Madame, elle, débuta sa carrière au Ministère des Finances, à la TVA d'abord, puis à l'Enregistrement, d'abord à Bruxelles puis à Huy, avec un passage par Seraing.

C'est toutefois la création de l'atelier de lettrage « Reliprint » de Huy avec son fils, en 1990, qui fera son bonheur.

A présent à la retraite, le couple est occupé quasiment à temps plein par leurs activités : Monsieur au Club Rotary d'Amay-Villers-Le-Temple et Madame au Club de l'Innerwheel de Huy-Occquier.

Ce qui fait leur plus grande fierté : c'est leur petit-fils Thomas qui suit les traces de son papa, études supérieures en infographie, impression 3D et pilote de drones, domaines d'avenir où il excelle selon ses grands-parents.

C'est avec plaisir que samedi 11 novembre 2017, nous avons célébré en compagnie des personnes qui sont pour eux leur véritable famille, leurs 50 années de vie commune.



## Conférence santé pour tous

Par le Docteur Lucien Bodson du CHU de Liège



**NANDRIN**  
Aînés

Les malaises ont toujours effrayé ceux qui en sont témoins. Que faire ? C'est toujours la question que l'on se

pose... mais trop tard... Il valait mieux y penser avant. Comme disait Léonard de Vinci "ne pas prévoir, c'est déjà gémir". En espérant que les gestes de premiers secours deviennent enfin obligatoires chaque année dès l'école primaire dans un avenir proche (c'est déjà ainsi en communauté flamande depuis 4 ans ...), rappelez les principes de base :

1. être soi-même en sécurité (car un secouriste mort est un secouriste inutile)
2. ne pas essayer de trouver un diagnostic (même les médecins urgentistes ne savent pas toujours immédiatement l'origine du malaise)
3. si une réanimation est nécessaire (tout patient inconscient et qui ne respire plus ou respire mal), elle se pratique toujours de la même façon, quelle que soit la cause (diagnostic) de l'arrêt cardiaque

4. une personne inconsciente, mais qui respire encore correctement, doit être placée sur le côté (PLS - position latérale de sécurité) tout en continuant à être surveillée et en appelant le 112
5. toute hémorragie doit être comprimée : le sang est excessivement précieux ! Une compression simple de la plaie suffit dans 90% des cas
6. tout le monde peut placer un garrot (2 possibilités : au-dessus du coude ou au-dessus du genou) mais seule une équipe médicale pourra l'enlever; l'heure de mise en place doit être inscrite sur le front du patient; seules les grosses hémorragies nécessitent un garrot
7. toute brûlure doit être refroidie à l'eau (eau à température ambiante et pendant 15 minutes; 45 minutes si brûlure chimique)
8. toute victime au sol doit être protégée avec une couverture ou des vêtements supplémentaires par-dessus
9. le 112 est le seul numéro d'URGENCES 24h/24 ! (dire où on est, ce qu'il se passe et qui on est; écoutez les instructions)
10. toute personne inconsciente et ne respirant plus (ou mal) doit recevoir un massage cardiaque (2 compressions par seconde, le plus fort possible et NON STOP)
11. utiliser un défibrillateur si accessible immédiatement (la seule erreur serait de ne pas l'utiliser) : la machine vous guidera !
12. ne craignez pas de casser des côtes : il vaut mieux vivre avec des côtes cassées que de mourir avec des côtes intactes

Regardez vos mains : elles viennent de sauver une vie !

Des cours faciles se donnent par la CROIX ROUGE  
Prenez l'habitude de repérer dans les lieux publics : les sorties de secours, les extincteurs et le DEA (défibrillateur)

CHU Liège - Dr. Lucien Bodson

## Petit déjeuner santé

L'occasion de se retrouver autour d'un petit déjeuner issu de la production locale, de se rencontrer autour d'une thématique en lien avec la santé.



« Le QiGong » sera cette fois le thème du petit déjeuner, présenté par M. Olivier Jourde.

Le petit déjeuner se déroulera le 3 février 2018 à 9h à l'« Espace des Templiers », 4 Rue Joseph Pierco 1 4550 Nandrin  
Prix : 3€

Réservations obligatoires auprès de Inès Mooren pour le 30 janvier : 0474/77.46.42



# L'HÉLICO DU CMH EN 12 MINUTES SUR NANDRIN

Vous avez déjà aperçu cet hélicoptère ?  
Vous l'avez vu atterrir sur une route ou dans un jardin ?  
Il s'agit de l'hélico de l'ASBL **Centre Médical Hélicoptéré**, qui **peut intervenir partout en Belgique**, en cas d'urgence. Dans votre commune en **moins de 15 minutes**.

En cas d'urgence, toute personne en souffrance s'attend à recevoir « les meilleurs soins » et s'estime en droit d'être secourue rapidement. D'être prise en charge par des professionnels. Lorsque le pronostic vital est engagé, conséquence d'une maladie grave ou d'un accident, chacun se soucie de voir le patient être transporté vers l'hôpital le plus proche, et surtout, celui qui dispose des services spécialisés pour assurer une prise en charge complète et les soins les plus adéquats. Tout doit être mis en œuvre. Sans perdre de temps !

## NANDRIN EN ZONE ROUGE

Les villages de la commune de Nandrin se situent en « zone rouge ». Plus concrètement, la population qui y réside, ou toute personne qui s'y déplace pour son job ou ses loisirs... est confrontée à deux problèmes qui se révèlent majeurs en cas d'urgence médicale : d'abord, tout patient fragilisé dans cette zone peut devoir attendre des délais relativement longs - plus de 15 minutes - pour bénéficier de la première assistance d'un médecin urgentiste. Ensuite, selon le lieu où ce patient se situe, son transport médicalisé par la route vers un hôpital spécialisé peut prendre beaucoup de temps. Car, dans cette fameuse zone rouge, les patients sont fortement éloignés des hôpitaux spécialisés.

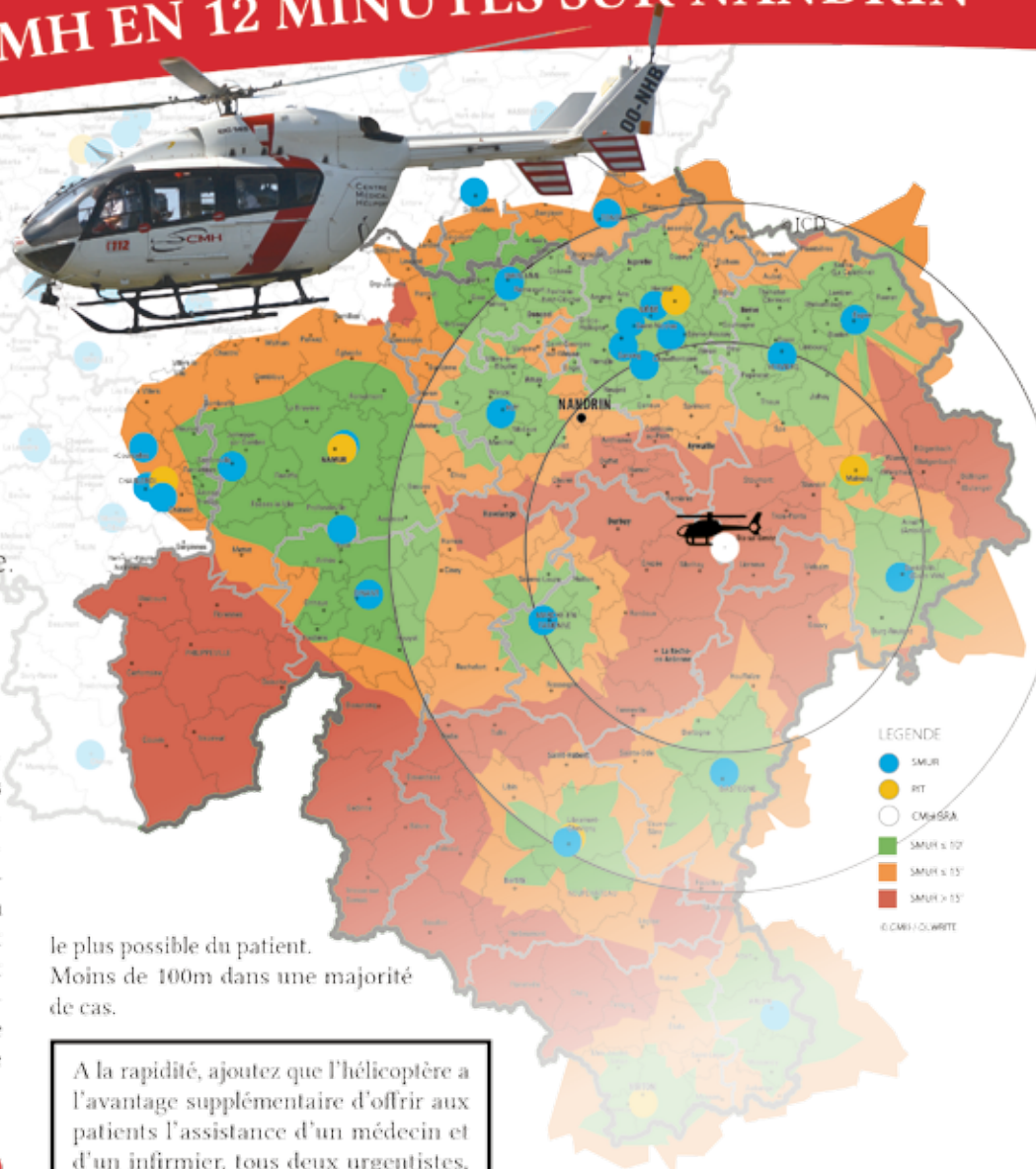
A tout problème, une solution ! Celle de la rapidité offerte par l'hélicoptère du CMH de Bra-sur-Lienne : il divise les temps de déplacement par 3, tout en traçant en ligne droite à 250 km/h. A la fois ambulance et service médical d'urgence, il est rapide pour rejoindre le patient à secourir, et, tout autant, pour le transporter dans un hôpital spécialisé. Le pilote est en mesure de se poser presque partout : une route, un jardin, un terrain agricole, une clairière. Avec l'objectif de se rapprocher

le plus possible du patient. Moins de 100m dans une majorité de cas.

A la rapidité, ajoutez que l'hélicoptère a l'avantage supplémentaire d'offrir aux patients l'assistance d'un médecin et d'un infirmier, tous deux urgentistes, avec un matériel de pointe et un niveau de spécialisation adapté aux situations d'aide médicale urgente les plus graves. Leur mission : être efficace et gagner du temps dans l'intérêt unique du patient. Car chaque minute compte.

## ADHÉRER, CONTRIBUER, PARTICIPER

La seule difficulté de l'équipe du CMH est financière. Depuis sa fondation, le CMH est autonome, tant dans la recherche de moyens de financement que la recherche d'alternatives visant à réduire le coût d'un tel service à charge du patient. L'hélicoptère de Bra-sur-Lienne existe et se maintient grâce à un seul carburant : la solidarité citoyenne. C'est la population, consciente et reconnaissante de la chance que représente ce service, qui en garantit 70% du budget de fonctionnement. Une paille de près de 3 millions d'euros par an. Le meilleur moyen de soutenir le CMH est de souscrire une carte d'affiliation : 30 €/an pour une personne seule et 47 €/an pour une famille. L'avantage de l'affilié est de bénéficier de la gratuité du transport hélicoptéré. Un juste remerciement pour un geste citoyen qui peut sauver la vie. La vôtre...ou celle de vos proches.



27 interventions  
dans la commune de Nandrin  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017



## S'affilier au CMH ?

[www.centremedicalhelicoptere.be](http://www.centremedicalhelicoptere.be) ou  
086/45 03 39, du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30.

ASBL CMH - Bierleux 69 - 4990 Bra-sur-Lienne  
IBAN BE34 2480 4404 4090

Formulaires d'affiliation  
disponibles à l'administration  
communale de Nandrin.

La commune de Nandrin  
soutient le CMH



## Les « rouches » aux Quatre Bras

Non, le Standard ne va pas délocaliser ses entraînements à Nandrin. Vous aurez sûrement remarqué que, depuis 2015, une ribambelle de piquets rouges sont venus festonner la rue des Quatre Bras pour assurer aux piétons un espace sécurisé et praticable depuis la rue de Dinant jusqu'à la place de Villers.

Force est de constater qu'ils ont été rudement sollicités depuis leur placement. Heurtés par le rétroviseur de véhicule de conducteurs trop pressés, par des machines agricoles ou simplement déboulonnés par des inciviques, il est temps de rénover l'ensemble du dispositif et de le compléter. En effet, des citoyens ont attiré l'attention du Collège communal sur les vitesses pratiquées par les véhicules empruntant la rue des Quatre Bras. Il a donc décidé d'étudier, en collaboration avec les services compétents de la Région wallonne, le meilleur moyen de ralentir le charroi sur cette voirie. De nouveaux aménagements devraient apparaître courant de l'année 2018.

### Rue du Péry, tige des saules

En tant que pôle récréatif de la commune, Fraineux est fréquenté par de nombreux jeunes attirés par les activités diverses qui leur sont proposées (football, tennis de table, scoutisme, ...). D'après les riverains, la rue du Péry et le tige des Saules sont aussi fréquentés par des as de la vitesse. Le Collège communal a, dès lors, demandé que la situation soit étudiée.

La zone de police a déjà réalisé un relevé des vitesses qui y sont pratiquées. Sur base d'une analyse de ces vitesses, toujours en collaboration avec la Région, les dispositions adéquates seront prises pour inciter à rouler plus prudemment dans ces lieux fréquentés par nombre d'enfants.



## Mobicondroz.be: Un site au service de la mobilité



Depuis le mois de septembre 2017, le GAL Pays des Condruses a mis en ligne un site internet spécifiquement dédié à la mobilité: [www.mobicondroz.be](http://www.mobicondroz.be)

Accessible tant sur PC que sur smartphone ou tablette, vous trouverez des informations sur les transports en communs, les services de transport social, le covoiturage, la mobilité électrique, les formations, etc.

### Envie de tester un vélo électrique?

MobiCondroz vous offre la possibilité de louer un vélo électrique pour 50 euros pendant un mois en vue de vous familiariser avec son usage avant d'envisager un achat...

MobiCondroz propose également des articles sur des applications, des services de mobilité partagée, des événements, des avantages fiscaux, etc.



## Plan de déneigement 2018

Cet article a pour but de rappeler à chacun quels sont les axes routiers prioritairement déneigés et quand ils peuvent l'être... En rappelant que « déneigé » ne veut pas dire sans plus aucune neige et sans danger potentiel.

En effet, c'est avant tout à chacun de prendre un minimum de dispositions pour faire en sorte que les conditions hivernales ne deviennent pas une grosse prise de risque : adapter son véhicule (pneus, produit lave-glace,...), partir plus tôt et dégager les vitres de son véhicule avant de prendre la route.

Rappelons aussi que c'est le MET qui entretient et déneige les 3 axes routiers suivants : RN 63 (Route du Condroz), RN696 (Route d'Ombret) et RN 636 (Rue de Dinant) **représentés en orange**.

Dès que les conditions climatiques le justifient, un service de garde est mis en place pour dégager les 2 axes routiers prioritaires sur la commune de Nandrin, à savoir les voiries où passent des autobus ainsi que les voies d'accès à l'hôpital de Fraiture et aux différents homes, c'est-à-dire l'axe Outrelouxhe Villers-le-Temple 4 Bras Nandrin Bouhaie puis Nandrin Berleur et, enfin, la rue d'Engihoul à Saint-Séverin.

Les 3 axes routiers entre Nandrin et la route du Condroz sont aussi dégagés, à savoir la rue Famioul, la rue de la Halète et la rue du Halleux.

Concrètement, le camion de salage quitte l'atelier Tige des Saules à 5h15, il descend sur Villers-le-Temple via la rue de Dinant, la rue des 4 Bras, rue Sur les Communes, Mannehay et fait demi-tour à la limite de Modave. Il revient vers le centre de Villers-le-Temple et repart vers les 4 Bras via la rue de la Chapelle, descend la rue de la Gendarmerie et remonte jusque la limite de Fraiture où il effectue un nouveau demi-tour. Il repart vers la Place Musin, prend la rue d'Esneux, remonte la rue de la Halète puis traverse le village de Saint-Séverin jusqu'à la limite de la commune d'Engis où il effectue un nouveau demi-tour pour retourner jusque la Place Musin à Nandrin en passant par la rue Famioul. Enfin, le camion se rend jusque Anthisnes via les rues d'Esneux, des Martyrs et de Berleur. Le cas échéant, il effectue une seconde tournée.

En parallèle à ce véhicule, 2 tracteurs circulent pour dégager les voiries dites secondaires.

Le 1<sup>er</sup> tracteur tourne sur Nandrin et dégage les lotissements de la Croix-Claire, du Parc de la Gotte, la Croix-André, le Chemin de Sotrez, Favence, Faffu. Le 2<sup>ème</sup> tracteur dégage les voiries secondaires de Villers-le-Temple, Yernée-Fraigneux et Saint-Séverin. Bien entendu, en cas de situations difficiles, un service est prévu durant la nuit.

**Voies rouges** : déneigement prioritaire des voies de pénétration, chemins de grande communication et circuits de transport en commun

**Voies vertes et noires** : déneigement secondaire ou d'accès difficile pour le camion de déneigement.





## Amicale des pensionnés de Villers-Le-Temple

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des animations que nous organiserons dans le courant de l'année 2018.



SALLE COMMUNALE DE SAINT-SEVERIN, rue d'Engihoul 17 à 4550 Nandrin, avec animation musicale

1. Le samedi 10 février : Goûter de la Saint-Valentin
2. Le samedi 28 avril : Dîner du printemps, avec Grégory
3. Le samedi 30 juin : Buffet froid,
4. Le samedi 25 août : Dîner d'été,
5. Le samedi 27 octobre : Goûter d'automne,
6. Le samedi 01 décembre : Dîner de Saint-Nicolas,

Salle « ESPACE DES TEMPLIERS »  
à Villers-le-Temple, rue J. Pierco 4  
4550 Nandrin

**Le dimanche 01 avril 2018 : Marche ADEPS**

Nous espérons, de la sorte, rencontrer vos souhaits et ainsi vous accueillir très nombreux à ces manifestations.

Pour l'année 2018, la cotisation reste fixée à : 15,00 €. Nous vous invitons à verser cette somme sur le compte de «L'Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple» : BE87 0003 2517 2894

En communication : Cotisation 2018

!!! Paiement de la cotisation 2018 + participation à minimum 3 repas en 2018 -> 13€ remboursés sur votre dîner de St-Nicolas 2018 !!!

Petit mot de Lindsay, présidente, trésorière et secrétaire pour l'année 2018 :

Vous êtes déjà nombreux à le savoir, en 2018, je serai la seule «rescapée» de l'ancien comité. Je deviendrai donc, par la force des choses, présidente en plus de mes anciennes fonctions de trésorière et secrétaire.

Pour m'épauler, deux personnes seront à mes côtés : Kévin, mon compagnon et Céline, une amie.

Au fil des manifestations, nous apprendrons de nos éventuelles erreurs et vous promettons de toujours nous améliorer pour vous satisfaire.

Pour plus de facilité, nous invitons le plus grand nombre à procéder par virement bancaire pour le paiement des cotisations et des repas.

Amicalement, Lindsay

# Choucroute de l'an neuf

## dimanche 7 janvier 2018

Salle communale de Saint-Séverin à partir de 11 heures



**NANDRIN**

Comité culturel



Organisé par le comité culturel de Nandrin

Freddy CAVRENNE : 0476/42 11 39  
Roland FOLIEZ : 0497/50 15 30  
Pierre GEORIS : 0495/78 88 66  
Bernard LAFFUT : 0499/42 02 91  
Joseph NANDRIN : 0475/70 45 50

Benoit RAMELOT : 0476/78 14 71  
Salvatore SPITALI : 0476/54 58 06  
Charlotte TILMAN : 0479/23 79 84  
Jeannine Balthazar : 04/371 41 91  
[comitecultureldenandrin@gmail.com](mailto:comitecultureldenandrin@gmail.com)



## Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc. Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

**Où :** Bâtiment communal, Place Baudouin 1<sup>er</sup>, 1 à Villers-le-Temple

### Quand :

- Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30
- les mardis de 14h à 17h

**Contact :** Huguette LACKMAN  
085/511 399 ou 0495/497 239



## ART AU VILLAGE

**Aquarelle, dessin, pastelle, peinture**

Ouvert au plus de 16 ans

Les vendredis de 18h45 à 21h30

Renseignements et inscriptions :

04/371.55.11 après 17h.

artavillage.skynetblogs.be

Salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul.

## Plaisirs artistiques à Nandrin

### Les Ateliers d'Arts Plastiques

Sous l'égide du Royal Élan - Fondation Christian Blavier - Fondation privée

**Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés?**

**Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale?**

**Alors inscrivez-vous!**

**Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire**

**entre 14 et 17 heures**

**rue du Presbytère, 4 (près du musée)**

**Informations et inscriptions :**

**Tél : 085/51.35.46**



Au Billard Club  
St-Severin - Nandrin  
Place Ovide Musin 17  
4550 Nandrin - 0472/637825

Pour le moment, la saison 2017 - 2018 bat son plein. Effectivement, les matchs de coupes et

de championnats se succèdent dans la salle de la Place Musin pratiquement tous les jours y compris souvent le samedi. Seul le dimanche est un jour de repos bien mérité pour les joueurs locaux constamment sur la brèche pour leurs matchs ou pour l'arbitrage de leurs coéquipiers et des joueurs venant de l'extérieur.

Officiellement à temps plein depuis cette saison sous les couleurs nandrinoises, William Vanmoswinck, un des plus forts joueurs de la Province, a décroché pour notre club son 1er titre de champion régional Liège-Luxembourg et ceci dans la 2ème catégorie (120 points) à la partie libre sur grand billard. Il disputera donc la finale du championnat de Belgique (entre 6 joueurs) pour tenter d'obtenir le titre suprême les 16 et 17/12/17 (à partir de 13h) au complexe sportif d'Herstal. Avis aux supporters !

En septembre a commencé une nouvelle coupe organisée par le club nandrinois, un des plus actifs tout au long de la saison. Celle-ci est sponsorisée par Marc Duchâteau, joueur de billard lui-même et sympathique tenancier du café voisin. Cette coupe « Le Musin », non reconnue par les instances fédérales parce que tous les matchs se déroulent à Nandrin, se dispute à la discipline du cadre, probablement la plus belle du billard carambole.

Nous avons recueilli les inscriptions de certaines grosses pointures wallonnes et même celle d'un joueur hollandais. Certains joueurs du club se débrouille pas mal en néerlandais, ce qui facilite les contacts avec ces joueurs n'étant pas habitués à venir jouer en Wallonie. Après le 1er tour éliminatoire, 18 joueurs se sont qualifiés dont 5 sociétaires du club : Marc Bertrand, Paul Solheid, Sylvain Fiévez, Michel Witkowski et Claude Crefcoeur. Ils tenteront de défendre nos couleurs en finale. Celle-ci est prévue le dimanche 10/12/17 à partir de 14h30 et tout le monde est le bienvenu pour apprécier ou faire connaissance avec du beau billard.



La coupe du Bourgmestre de Nandrin, qui se dispute à la partie libre, vient aussi de commencer et la finale est prévue le 27/01/18.

À l'initiative de Joseph Vermeulen, celui-ci se propose de recevoir en notre local tous les jeunes intéressés par la pratique de notre sport. Il se tiendra à leur disposition le mercredi après-midi à partir de 14h. Nous rappelons également que toutes les autres personnes intéressées désirant commencer (comme hobby ou en vue de compétition par la suite) peuvent contacter notre directeur sportif à l'adresse « claudc.crefcoeur@hotmail.com » ou au n° 0473/474916.

## Aïkido

**Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»**  
DOJO : « BUDO RYU »  
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan  
(aide-moniteur ADEPS)  
Christiane DUCHESNES, Nidan

### cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

### cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

### Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL  
0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES  
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net

## Badminton

**Vous souhaitez vous maintenir en forme ?** Vous avez entre 35 et 70 ans ?

### Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 11h à 12h30  
vendredi de 9h à 10h30  
Villers-le-Temple : Hall des sports  
rue J. Pierco (à côté de l'école).  
Renseignements : 085/51.23.62

## Budo RYU

**Aïkido : 0472235592**  
**Tai Chi Chuan : 0476354049**  
**Ju Jitsu : 0472233606**  
**Yoga : 043720012**

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

## Cyclo Condruze Nandrin

**Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km)** ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38  
charlesuze@skynet.be  
086/34.42.07  
g.tirtiaux@skynet.be

## Danse

### UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly  
À partir du lundi 4 septembre

### Tous les lundis

**18h30 à 19h30 : 8 à 10 ans**

**19h30 à 20h30 : 11 à 14 ans**

**20h30 à 21h30 : plus de 15 ans**

**Espace des Templiers**

**à Villers-le-Temple**

Inscription uniquement par email :  
unitedfamilydanceschool@gmail.com  
Facebook : united family dance school  
Charlotte Delmal

## Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)

### ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles  
Contact : 0497/79.00.37  
nodu@hotmail.com

## Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15  
A l'espace des Templiers  
Villers le Temple  
tél : 0499/32.92.49  
annabellebreuer@hotmail.com  
facebook.com/funatfit

## Kaérobic

**Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique,** une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers  
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple  
Horaire: Mercredi 20h-21h15  
Professeur: Jessica Godinas  
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année  
info: www.kaerobic.com  
0471/55.69.52

## Kick Power Training

**Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.**

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers  
Villers le Temple  
0476/94.37.01

## Rester en forme

**spécialement pour 50, 60 ans et plus**

### • ETIREMENTS & Stretching

pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raidisseurs nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

### • GYM DOUCE (muscultation du tonus postural)

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire  
Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

### • MARCHÉ NORDIQUE

Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêts)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d'Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouve sur le site : [www.resterenforme.be](http://www.resterenforme.be)

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

## Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

### Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11  
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) :

04/371 52 66

## United family dance school

### HIP-HOP FUNK RAGGA GIRLY

Tous les lundis :

18h30 - 19h30 : 8 à 10 ans

19h30 - 20h30 : 11 à 14 ans

20h30 - 21h30 : plus de 15 ans

Inscriptions uniquement par email :  
unitedfamilydanceschool@gmail.com  
Veuillez renseigner : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, Téléphone et cours suivi.

Cotisation annuelle : 100€

Compte : BE50 0018 1137 9818

Responsable : Charlotte Delmal

[facebook.com/unitedfamilydanceschool](http://facebook.com/unitedfamilydanceschool)

## Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs, proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers  
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple  
Tous les Lundis de 19h15 à 20h15  
Renseignements : 0476/943701

## Cirque

**Pour la 5ème année, à Nandrin, un atelier d'initiations aux arts du cirque et de la scène destiné aux enfants de 4 à 14 ans.**

Chaque mercredi: jonglerie, équilibre, clown et jeux d'acteurs sont les principaux ingrédients d'un menu varié qui se verra couronné d'un spectacle de fin d'année.  
infos : [www.ducirque.be](http://www.ducirque.be)  
[maxime.lorquet@gail.com](mailto:maxime.lorquet@gail.com)  
0485/83.07.03

## Bridge

**Vous aimez les cartes ? Vous jouez ou aimeriez jouer au bridge ?**



Rejoignez-nous, tous les mardis à 14 h. à la salle du Coude-à-Coude à Neupré pour le duplicate hebdomadaire

Ambiance conviviale

**Renseignements :**  
[www.neuprebridgeclub.be](http://www.neuprebridgeclub.be)

## SCOUTS

### NANDRIN - TINLOT

OUVERTURE D'UNE SECTION BALADINS



Ça te dirait de faire de chouettes jeux dans un bon esprit avec une bande de nouveaux copains ? Tu as entre 6 et 8 ans ?

Alors rejoins les baladins de l'unité Scouts de Nandrin-Tinlot, la 20e Ourthe-Amblève.

Une joyeuse équipe de chefs t'attend pour faire ta connaissance, s'amuser avec toi et te faire découvrir la nature.

En effet, nous ouvrons une nouvelle section baladins !

Ce début d'année un peu particulier verra les baladins et les louveteaux réunis. Au fil du temps, et avec des effectifs grandissant, on espère scinder ces 2 sections.

Actuellement, la section louveteaux est devenue toute petite, puisqu'elle comprend seulement 9 enfants, âgés de 8 à 11 ans. Tu te sentiras donc vite en confiance, entouré d'un petit groupe d'enfants et de cinq animatrices supra-motivées!

Les réunions se font les samedis, de 14 à 17h (sauf le premier samedi du mois).

Plus d'infos sur [www.lesscouts-nandrin-tinlot.be](http://www.lesscouts-nandrin-tinlot.be)  
Camille Gauthier : 0493/066.560  
Valérie Gordenne : 0473/92.11.01

## Exposition « Les murs, un patrimoine. Sans mortier, les murs en pierres sèches »



Du 2 au 12 octobre 2017, l'exposition « Les murs, un patrimoine. Sans mortier, les murs en pierres sèches », mise à disposition par le service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur, était proposée aux citoyens nandrinois à la cafétéria de l'Espace des Templiers de Villers-le-Temple.

Autour de cette thématique, diverses activités ont été organisées, avec l'aide et la participation d'Amandine Schaus, membre du PCDN de Nandrin :

- Un atelier avec les enfants présents aux garderies de l'Accueil Temps Libre : construction d'une voussette ; jeu du « Qui suis-je ? » avec les animaux, plantes, ... qui se trouvent dans les murs

; balade pour les enfants présentant les murs en pierre sèche de la région ;

- Une présentation générale des murs en pierre sèche et de la biodiversité qui s'y cache ;
- Une balade présentant les murs en pierre sèche et la biodiversité de la région ;
- Une initiation à la technique de construction.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 30 personnes lors de la présentation et 25, pour la balade et l'initiation. Le mur construit pour l'occasion est visible aux abords du parking de l'Espace des Templiers.

La classe de Mme Nathalie Vincent composée de 13 élèves de 3e primaire, de l'école communale de Villers-le-Temple, est également venue profiter de l'exposition et de la documentation présente.

Pour l'école Saint-Martin, c'est le directeur, Monsieur Paul Eloy qui est venu se renseigner lors de l'atelier des garderies afin d'expliquer à ses élèves comment construire un mur en pierre sèche avec les pierres que l'Administration communale a mis à leur disposition.

## Belle réussite pour la Journée de l'Arbre 2017

**Le dimanche 26 novembre, le PCDN de Nandrin en collaboration avec l'Administration communale organisait la Journée de l'Arbre 2017.**

Au programme : distribution gratuite d'arbres (14 essences disponibles), ateliers de fabrication de nichoirs / mangeoires, divers stands d'associations locales et para-locales (Contrat Rivière Ourthe, Contrat Rivière Meuse Aval, Natagora, PPNa, ornithologie) ainsi que celui du Plan Communal de Développement de la Nature pour ceux qui ne le connaissent pas encore.

Ce sont plus de 800 plants qui ont été distribués à plus ou moins 200 citoyens, entre 14 et 17.30h à la salle de Saint-Séverin. L'atelier de fabrication a également rencontré un franc succès puisque les 20 nichoirs / mangeoires prévus ont été réalisés.

L'initiation à la taille des fruitiers a rassemblé une dizaine de personnes tandis que les jeux en bois de la société Airbag ont attiré les plus jeunes.

Nous remercions vivement tous les participants qui ont fait qu'une telle organisation soit une si belle réussite.



# STAGE

NANDRIN

Accueil temps libre

## LE CARNAVAL DANS TOUS SES ÉTATS

Stage communal de Nandrin Du lundi 12 février au vendredi 16 février  
de 2,5 à 12 ans

**Garderie :** 7h30 - 9h00 et 16h00 - 17h30

**Activités :** 9h00 - 16h00

**Repas :** Pique-nique, boissons et collations en suffisance pour la journée

**Inscriptions et renseignements :** 085/27 44 66 ou 085/27 44 67 du lundi au vendredi de 9h à 12h

**Fin des inscriptions :** le vendredi 02 février

**Paiement :** le jour de l'inscription sur le compte de l'administration communale : BE10 340031211204

**Libellé :** Administration communale de Nandrin

**Communication :** NOM de famille de l'enfant + semaine 8

**Prix :** 50€ /le 1er enfant - 40€/le 2ème enfant - gratuité pour les suivants d'une même famille

Accepter le Règlement d'Ordre Intérieur et le projet pédagogique le premier jour du stage pour la première inscription à nos activités.

## ARTISTIQUES

# ATELIERS

### « Atelier gravure au château de Jehay »

Métal, plexiglas, bois ou carton, proposés en fonction de l'âge, permettront à chacun de repartir avec sa propre image imprimée.

Mercredi 10/01/2018

Âge : 6 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrice : Céline Mignolet

### « L'être fantastique »

Travailler la peinture en reproduisant un modèle.

Mercredi 24/01/2018

Âge : 7 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrices : Claude Groyne - Géraldine Hauregard

### « En mode cœurs »

Travailler la peinture et d'autres outils autour du thème du cœur.

Mercredi 28/02/2018

Âge : 7 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrices : Claude Groyne et Géraldine Hauregard

### « Les yeux plus gros que le ventre »

Au Musée de la vie Wallonne, les enfants abordent le thème de l'alimentation en titillant trois de leurs sens : le toucher, l'odorat et le goût.

Mercredi 14/03/2018

Âge : 6 à 12 ans - Prix : 10 euros

Animatrice : Céline Mignolet

### « Coucher de soleil »

Travailler les couleurs chaudes et le gesso.

Mercredi 28/03/2018

Âge : 7 à 12 ans - Prix : 5 euros

Animatrices : Claude Groyne et Géraldine Hauregard

**Lieu :** Ecole communale - local garderie des grands

rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin.

**Horaire :** 13h30 à 16h30

**Places limitées**

**Inscriptions et renseignements:** ATL de Nandrin - Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 de 9h à 12h du lundi au vendredi

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration communale

ING: BE10 340031211204-BIC: BBRUBEBB - Communication: Nom de l'enfant + nom atelier + date

## NATURE

### Pierres et minéraux de nos régions

Découverte et utilisation des pierres et minéraux du Condroz.

Mercredi 17/01/2018

Âge : 6 à 12 ans - Prix : gratuit

Animateur : HAESVOETS Laurent

### Nos amis les écureuils

Découverte et bricolage autour des écureuils.

Mercredi 21/02/2018

Âge : 2,5 à 5 ans - Prix : gratuit

Animateur : HAESVOETS Laurent

### Le réveil de la nature

Observation et découverte approfondie de la faune et de la flore au printemps.

Mercredi 21/03/2018

Âge : 8 à 12 ans - Prix : gratuit

Animateur : HAESVOETS Laurent

**Lieu :** Ecole communale - local garderie des grands - rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin.

**Horaire :** 13h30 à 16h30

**Places limitées**

**Inscriptions et renseignements:** ATL de Nandrin - Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 de 9h à 12h du lundi au vendredi

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration communale

ING: BE10 340031211204-BIC: BBRUBEBB - Communication: Nom de l'enfant + nom atelier + date



### Activité musicale en 2e primaire

Marie - Paule (animatrice des jeunes musicales) nous fait voyager à travers ses récits et sa musique de la Belgique à l'autre côté du globe : l'Australie.

Nous découvrons les aborigènes, quelques coutumes, maquillages et instruments de musique.

Nous aurons bientôt la chance de découvrir un Didge-ridoo mais pour le moment, nous avons déjà pu voir construire et utiliser des claves que nous allons décorer à la manière de ces autochtones.

Nous avons ensuite appris des chants que nous avons répétés dans un des dialectes de là-bas. Et nous avons accompagné nos 2 chansons en rythme avec nos claves.

Nous avons été transportés au bout du monde pendant 1h30 et nous serons heureux d'y retourner la prochaine fois.



### Visite de l'exposition Miro et Matisse à Spa pour les enfants du cycle 5-8 ans de l'école de Saint-Séverin.

Les enfants ont découvert les œuvres des deux artistes et ont ensuite participé à un atelier de création artistique à la manière d'Henry Matisse !

Les techniques de découpage et collage ont enchanté les élèves !



### Le cycle 5-8 de Saint-Séverin en plein travail de décoration pour la marche aux lampions.

Les enfants ont travaillé à la création de décorations pour les stands des conteurs de la marche aux lampions. Bricolages grands formats, peintures, photophores, chats noirs et sorcières étaient au rendez-vous !



### Promenade à la recherche de potirons pour la préparation d'une soupe d'Halloween !

Les enfants du cycle 5-8 ans sont allés observer les plants de potirons dans le potager d'une charmante habitante du village ! Elle leur a fait cadeau de potirons !

Grâce à ce don, les enfants ont pu découvrir la recette de la soupe au potiron et la préparer !

Un vrai régal !



### Le compte rendu de notre visite

Le vendredi 6 octobre 2017, notre classe s'est rendue à l'exposition : « les murs en pierre sèche ».

Nous avons pu observer les techniques de construction d'un mur de pierres sèches et d'une arche. Pour un mur, la technique est la suivante : il faut premièrement poser les pierres horizontalement puis monter le mur en superposant les pierres en quinconce.

Pour réaliser la construction d'une arche, il faut utiliser un gabarit en forme de demi-cercle. Il faut poser de part et d'autre du demi-cercle une pierre et reproduire l'opération jusqu'à ce qu'on arrive au sommet de notre gabarit.

Ces murs en pierre sèche peuvent servir de clôture pour les prairies, on peut également construire des

bergeries en montagne, des murs décoratifs dans nos jardins et des murs de soutènement.  
Dans ces murs, on peut observer la faune et la flore se développer.

Suite à notre visite, nous avons appris énormément de nouvelles informations



Compte rendu écrit par les élèves de troisième primaire.

### Le comité scolaire de Saint-Séverin

Composée de parents et d'enseignants motivés, cette association a pour but d'améliorer le quotidien des élèves de l'implantation scolaire de Saint-Séverin.

À cette fin, le comité organise diverses opérations de vente, soupers, spectacles, bals du carnaval...

Les bénéfiques pour les enfants sont nombreux : petit-déjeuner de la rentrée, réduction du coût des sorties scolaires, aménagement d'espaces ludiques dans la cour, achat de matériel, venue de Saint-Nicolas, abonnement aux différentes revues scolaires pour l'ensemble des classes...

Pour ne rien rater de nos activités :

<https://www.facebook.com/ecole.saint.severin/>

### La marche aux lampions contée

La marche aux lampions contée organisée par le comité scolaire de Saint-Séverin a rassemblé quelque 220 marcheurs le 27 octobre dernier.

Chantal Devillez, fileuse de mots, tisseuse d'histoires, souffleuse de rêves, conteuse, alias Madame Citrouille, et ses comparses, Céline et Régis, attendaient les participants à trois endroits du village : dans le chemin des messes, au pied de l'église et près du cimetière.

Une fois revenus dans la cour de l'école, petits et grands ont pu se remettre de leurs émotions en savourant un hot-dog et en se désaltérant.



### Le bal du carnaval

Le 3 février 2018 aura lieu le bal du carnaval dans la salle communale de Saint-Séverin.

Les enfants passeront une après-midi endiablée ponctuée

de jeux en tous genres, sous la houlette de Pascal Michel. Bar et petite restauration. Grande tombola.

Entrée gratuite pour les enfants et les adultes costumés.



3 euros pour les autres.

Édition 2017

### La soirée quiz

Le 17 mars prochain, le comité scolaire organise une grande soirée quiz. Venez vous divertir en équipes (de 4, 6 ou 8). Prix à gagner.

Au programme : une folle soirée quiz (gustatif, olfactif, tactile, musical : il y en aura pour tous les goûts).

Au menu : trio de pâtes et dessert.

Prix : 12 euros (repas adulte + inscription) - 5 euros (repas enfant).

Réservations : [reservations@comitescolaires.be](mailto:reservations@comitescolaires.be)

### Des bénévoles distribuent les repas chauds dans l'implantation de Villers-le-Temple

Depuis début octobre, le jeudi midi, 6 bénévoles assurent la distribution des repas chauds aux enfants de maternelle et de primaire de l'implantation scolaire de Villers-le-Temple. L'opération pilote a pour particularité d'être encadrée par une équipe de bénévoles. Parmi eux, quatre mamies qui apprécient la compagnie des enfants et ont fait le choix de consacrer quelques heures par semaine pour les encadrer et aller à leur rencontre.

À 11h30, les repas sont acheminés à la cuisine du hall des templiers et maintenus à température grâce à des thermoports. Ces repas ont été préparés dans la matinée à Strée par l'asbl d'intégration socioprofessionnelle et de développement social « Devenir ».

Vers midi, alors que trois mamies vont chercher les enfants inscrits au repas chaud dans les classes respectives, le reste de l'équipe s'active en cuisine ou en salle pour que tout soit prêt lors de l'arrivée des vingt premiers enfants. Il faut dresser les tables adaptées à la taille des plus petits, passer au bain-marie le contenu des thermoports, contrôler la température des aliments, préparer les assiettes et les couverts.



Les petits bouts de maternelle font leur entrée, guidés par les bénévoles ; Ils s'installent tandis que l'équipe s'occupe de remplir les assiettes, les leur apporter, les aider à manger, et les encourager à tout finir, au rythme de chacun.

A voir les mines réjouies des mamies présentes mais aussi des deux parents, on voit que la formule plaît. Car il s'agit bien plus qu'une distribution d'un repas chaud, la formule se veut intergénérationnelle de manière à créer des liens entre les plus jeunes et les aînés.

Les petits ne sont pas en reste, réclamant l'aide de l'un ou de l'autre pour guider la fourchette jusqu'à la bouche ou pour montrer fièrement à quel point ils aiment le plat. Quelques-uns ont plus de mal, mais tous ont au moins goûté et entamé leur assiette.

Les légumes qui se retrouvent dans les assiettes sont aussi présentés crus aux enfants. Ils découvrent du chou, des bettes et autres légumes oubliés ou rarement cuisinés à la maison. C'est un autre aspect de l'opération : encourager la consommation de légumes et limiter celle de viande, développer le goût. Les produits sont à 60 % du bio et proviennent de circuits courts.

A la fin du repas, ce sont quelques grands du primaire qui raccompagnent les petits jusqu'à leur classe.

A midi trente vient justement le tour des élèves du primaire. Là, ce sont eux qui viennent chercher leur assiette au « comptoir ». Et ils mangent de bon cœur et peuvent se resservir mais pas trop. Gérer son appétit, se resservir mais tout en ayant à l'esprit qu'il faut éviter de gaspiller... tout un apprentissage.

En fin de repas, tous les déchets de table sont pesés pour conscientiser là encore les enfants au gaspillage alimentaire.

Il reste à nos bénévoles à remettre les locaux en état et préparer la vaisselle sale qui sera reprise par l'asbl.

20 élèves des classes maternelles et 40 des classes primaires fréquentent chaque semaine le restaurant scolaire. Les réservations s'effectuent par les parents sur le site sécurisé de l'asbl Devenir.

Un tout grand merci aux bénévoles sans qui cette initiative ne pourrait perdurer.



### L'académie d'Amay

19/09/2017

Chaque année, en septembre, les musiciens de l'académie Marcel Désiron nous rendent visite. Ils apportent avec eux toute une série d'instruments. Ce mardi, nous avons entendu le son des instruments à vent, des instruments à cordes et des percussions... Le tout en chantant et en dansant... Les plus chanceux d'entre nous ont même accompagné l'orchestre. Bref, tout ça donne envie d'apprendre la musique. Certains cours sont donnés à Villers-le-Temple. Renseignements au 085 31 20 11 !



### Opération jus de pommes

Octobre 2017

Début septembre, les élèves de 4e primaire et leurs filleuls de 2e maternelle ont eu l'idée de faire du jus de pomme-poire et de le vendre.

Ils ont d'abord réalisé des affiches afin d'informer les élèves et parents de l'école de leur projet commun.

Ensuite, munis d'un seau, ils sont allés cueillir des fruits dans plusieurs vergers. De nombreuses autres pommes et poires ont été données par des enfants d'autres classes afin d'augmenter la récolte. Merci à eux ! Au total, 580 kilogrammes de fruits sont amenés chez le presseur de jus.

Enfin, en octobre, après les cours, les élèves des deux années ont vendu le jus. Ce nectar est pasteurisé, sans sucre ajouté et sans conservateur. Quel succès ! Les bénéfices engendrés seront utiles pour le coin « élève » et les classes de dépaysement.





## Une journée en classes de ferme avec les 2<sup>ème</sup> maternelles



Le Fagotin, Stoumont, 23 octobre 2017

Notre première journée

Ce matin, c'est le grand jour. Les élèves de madame Colette partent à la ferme. Destination : Le Fagotin à Stoumont. Un endroit de rêve, dans un coin pittoresque.

Comme tous les enfants de sa classe, Adrien est très impatient : « Je suis content. J'aime bien la ferme. J'aime bien traire les animaux et donner à manger. » Alexis, lui, s'est levé très tôt, dès potron-minet : « Je me suis levé à 6h30. J'ai préparé ma valise hier soir. J'ai préparé tous les trucs de la ferme. J'ai pris mon doudou, mon coussin et mon sac de couchage, tout ce qu'il faut. »

Abel nous raconte le trajet : « On est venus en autocar. Le voyage était très long. Alexis était un peu excité... » Il est vrai qu'ils attendent tous ce moment depuis des jours. Il n'est pas dix heures que les parents reçoivent un sms de bonne arrivée. C'est le soulagement !

Juliette découvre le Fagotin : « Elia et Eugénie sont dans ma chambre. » Les trois filles ont placé un dessin sur leur porte : « C'est un lapin. C'est Lapinou ! »

A la ferme, le travail ne manque pas. « On va marcher avec les poneys, raconte Manon. Je m'amuse bien. »

Après le repas de midi, Clara G participe aux activités de la ferme : « On a trouvé des œufs. Il y avait un méchant coq ; on ne pouvait pas aller près de lui. » « On ne pouvait pas le caresser, nous dit Léa, parce qu'il est chef. »

Après l'effort, la détente... « On a joué dans la plaine de jeux, nous dit Natéo, et puis on a été faire pipi. » « Dans la plaine de jeux, il y a un bac à sable. J'ai fait un château, dit Clément. J'ai fait un pont avec des bois. » Pour prêter main forte au moment du toilettage, madame Cécile n'est pas de trop. Mathieu est clean : « On a pris un bain. Partout, sauf les oreilles ! »

Le repas du soir vient à point. Noémie est repue : « J'ai mangé une pizza et des boulettes. Je préfère les boulettes, parce que je mange tout le temps de la salade. »

Cette journée s'est bien passée. « Je m'amuse bien, raconte Clara M. On est déjà en pyjama. Il ne faut pas faire de bruit, parce qu'Elia, elle dort. » Et oui, les classes de ferme, c'est très éprouvant.

Madame Valérie est aussi du voyage. Eugénie est ravie : « Elle est très gentille. Elle nous lave, elle nous brosse les dents, elle fait dodo avec nous. »

Elyne est dans la chambre des canetons : « Il y a Clara Martin et Clara Gérard et moi. On rentre dans les sacs de couchage, on dort ! » Zzzzzzz

## Une application mobile pour l'école saint-martin

7/11/2017

C'est fait ! L'école Saint-Martin a depuis le mardi 7 novembre une application pour Smartphone.

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore fait le pas, il n'est jamais trop tard !

Pour installer l'application Ecole Saint Martin sur un smartphone ou une tablette, il faut télécharger l'application Tribe App et ensuite, via l'on-

glet recherche, sélectionner Martin.

L'école remercie Vincent Quoilin, parent d'élève, pour son implication dans le projet. Grâce à lui et à son équipe, nous sommes sûrs que cet outil sera utile dans la vie de tous les jours aux parents et aux nombreux sympathisants.



## Agenda

Janvier	
1	Administration communale fermée
2	Recyparcs fermés
4	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
7	Choucroute du comité culturel de Nandrin (voir page 16)
8	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
18	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
22	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
25	Recyparcs fermés
Février	
1	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
3	Carnaval à Saint-Séverin
12	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
24	GP Raygeo à Villers-le-Temple
24	Jogging à Saint-Martin
26	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
Mars	
1	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
12	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30
15	Bibliobus École de Villers-Le-Temple 13h50 à 15h30
17	Souper comité scolaire St-Séverin
17	Bourse aux vêtements à St-Martin
23	au 25 BeWapp (voir page 28)
26	Bibliobus École de Saint-Séverin 13h30 à 15h30

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable :

Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin

### Comité de rédaction :

- Michel Lemmens, Bourgmestre;
- Anne de Potter, échevine;
- Pierre Jamaigne, Directeur général;
- Olivier Hermia, chargé de communication.

contact : olivier.hermia@nandrin.be 085/24.18.60

## Comité de jumelage

### Nandrin/Saint Père Marc en Poulet



Depuis de nombreuses années, la commune de Nandrin est jumelée avec une petite commune bretonne pas très loin de Cancale, Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Tous les quatre ans, les Nandrinois rendent visite à leurs jumeaux péréens et inversement. Cette année 2018, les Péréens sont reçus par les Nandrinois.

La date est fixée au week-end de l'Ascension soit du jeudi 10 au dimanche 13 mai. C'est un moment de retrouvailles et de convivialité exceptionnel.

Si vous souhaitez vous joindre à nous et recevoir une famille, je vous invite à contacter Marianne DELREE, Présidente du Comité de jumelage de Nandrin avec Saint-Père.

marianne.delree@skynet.be - 0479/583 803



## Nouveaux horaires à Nandrin

Lundi : 9h30 à 12h30  
13h45 à 17h00

Mardi : 9h30 à 12h30  
13h45 à 18h00

Mercredi : 9h30 à 12h30  
13h45 à 17h00

jeudi : 9h30 à 12h30  
13h45 à 18h00

vendredi : 9h30 à 12h30  
13h45 à 17h00

samedi : 9h30 à 13h00

## État-civil

### Naissances

HENRARD Liam	03/07/2017
VESSIERE Charly	29/08/2017
DARDENNE Annabelle	04/09/2017
ROSU Jules	05/09/2017
ROSU Marius	05/09/2017
GERDAY Elise	25/09/2017
BAYROU Nathaëlle	26/09/2017
VAN DEN BERGH Eléna	27/09/2017
POZZI Zélie	18/10/2017
AZZELLINO Romain	24/10/2017
PILAWSKI Oleg	26/10/2017
DARDENNE Laurine	27/10/2017
MALVAUX Antoine	31/10/2017
DUMONT Suzon	06/11/2017
HANSENNE Arsène	09/11/2017
DOHET-ERALY Raphaël	15/11/2017
LONGO Edward	15/11/2017

### Mariage

DEKOSTER Damien et TUTS Stéphanie	02/09/2017
DUMONT Gaël et SUAREZ-CARMONA Meggy	02/09/2017
SCHILS Nicolas et ERNST Denise	16/09/2017
WERY Xavier et BRASSINE Christine	16/09/2017
PENDERS Adrien et de RUETTE Anne-Sophie	14/10/2017
FRANCOIS Arnaud et FLANDRE Emilie	04/11/2017
CAPUTI Pasquale et IUNKER Véronique	20/11/2017

### Décès

FERRO Isabella	06/07/1959 - 10/06/2017
LORNEAU Alberte	21/02/1940 - 10/06/2017
VRAY Jean	05/08/1952 - 29/08/2017
MOURY Emile	27/02/1954 - 05/09/2017
SIQUET Gisèle	17/12/1934 - 06/09/2017
MARCHAND Maurice	17/12/1932 - 06/09/2017
PREGARDIEN Jules	24/06/1940 - 08/09/2017
NINANE Annie	27/10/1951 - 12/09/2017
PHILIPPEKIN Jeannette	05/07/1925 - 13/09/2017
LAMBERT Hubertina	11/08/1944 - 16/09/2017
FLAMEE Pierre	30/11/1938 - 18/09/2017
PAULISSEN Jeannine	10/12/1931 - 24/09/2017
PARMENTIER Joseph	09/09/1943 - 27/09/2017
HERCOT Irène	02/07/1935 - 07/10/2017
LUCAS Renée	20/11/1933 - 09/10/2017
DEGREVE Annette	30/12/1950 - 17/10/2017
FORIR Elise	26/08/1915 - 30/10/2017
LEMMENS Nelly	11/11/1929 - 24/11/2017

## DON DE SANG, DON DE VIE



**Nandrin** Ecole St Martin  
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00  
jeudi 15 mars 2018

**Neuille** Ecole Communale  
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30  
mercredi 7 mars 2018

[www.transfusion.be](http://www.transfusion.be)

0800 92 245



## Tests sirènes

Les tests de l'année 2017,  
auront lieu :

- 4 janvier
- 5 avril
- 5 juillet
- 4 octobre

À ces dates, les sirènes seront ac-  
tionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène dif-  
fusera un signal d'alerte NBC (nu-  
cléaire, biologique, chimique). Il  
s'agit d'un son modulé strident qui  
est répété après une brève inter-  
ruption. Un message parlé « Signal  
d'essai » sera ensuite diffusé par les  
haut-parleurs de la sirène. (Au-de-  
là de 500m les « messages parlés »  
sont difficilement audibles. Des  
moyens alternatifs sont en cours de  
développement pour pallier ce pro-  
blème).

Toutes les informations utiles sur le  
réseau d'alerte des sirènes de la Sé-  
curité civile sont reprises sur le site  
Internet : [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be)

À l'occasion de ces essais, vous pou-  
vez faire part de vos observations  
via l'adresse e-mail suivante :  
[alerte@ibz.fgov.be](mailto:alerte@ibz.fgov.be)

## Grand Nettoyage de Printemps 2018 : bloquez votre agenda et inscrivez-vous !



La commune de Nandrin participera à la 4ème édition du Grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera les 23, 24 et 25 mars 2018 partout en Wallonie !

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises,... Plus de 70.000 citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en 2017 dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour votre cadre de vie? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur [walloniepluspropre.be](http://walloniepluspropre.be) à partir du 15 janvier. La Wallonie vous offrira un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles.

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement et s'inscrit dans le cadre du Plan d'actions de la Wallonie en faveur de la propreté publique et baptisé Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre.

Pour plus d'informations : <http://walloniepluspropre.be> / [facebook.com/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

**DU 23 au 25 mars 2018**

**POUR UNE WALLONIE PLUS PROPRE**

**PARTICIPEZ AU**

**GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS**